



Allocution de Pierre Brochet, Président de l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ) et directeur du service de police de Laval.

Monsieur le Président,

Honorables membres du comité,

L'Association des directeurs de police du Québec tient à vous remercier de l'avoir invitée et de lui donner l'occasion de vous faire part de ses réflexions dans le dossier des vols de voitures au Canada.

Il n'y a pas si longtemps, le vol de voiture était relégué au rang d'incident mineur, presque anodin.

Mais, comme nous le savons, les temps ont changé.

Le vol de véhicule rime maintenant avec violence et groupe criminalisé.

En effet, nous savons maintenant que les vols de véhicules sont commis par des réseaux organisés, prêts à recourir à la violence pour échapper à toute forme de justice.

De plus, ces réseaux exploitent les failles dans la sécurité du transport maritime, avec le port de Montréal comme l'une de leurs cibles privilégiées.

En 2023 : c'est plus de 15 000 véhicules qui ont été volés au Québec.

C'est une augmentation de 57,9 % sur 3 ans.

Ces vols, à défaut de me répéter, s'accompagnent maintenant d'une escalade de violence, représentant une menace bien réelle pour nos citoyens et nos forces de l'ordre. Les récentes attaques contre des policiers sont particulièrement préoccupantes.

Il est donc désormais évident, chers membres du comité, que le vol de voitures ne se limite plus à un simple préjudice matériel ; il porte atteinte à la quiétude de nos concitoyens, de nos policiers, à la sécurité de nos villes et de nos routes, engageant ainsi la responsabilité de tout un pays.

Face à cette menace grandissante, comme en témoigne le récent Sommet convoqué par le gouvernement fédéral, une volonté collective a émergé : celle de mettre en place une riposte vigoureuse pour contrer ces crimes et démanteler les réseaux criminels qui les soutiennent.

Certes, ce Sommet a marqué une première étape cruciale : celle d'un dialogue ouvert et inclusif avec toutes les parties prenantes.

Toutefois, il est clair que cette étape n'est que le début d'un processus qui requiert notre engagement total et la mise en place d'actions concrètes.

Par conséquent, l'Association des directeurs de police du Québec recommande plusieurs mesures pour lutter sérieusement contre le vol de voitures.

Premièrement, il est impératif de renforcer les normes législatives actuelles à quatre niveaux :

Nous sommes tous conscients des défis auxquels nous sommes confrontés en matière de sécurité portuaire.

Le phénomène des vols d'automobiles met en lumière l'intégrité même des ports au Canada qui représentent des infrastructures essentielles pour notre pays. Nous devons revoir en profondeur la sécurité de nos ports, comprendre les stratagèmes des criminels et agir de façon rigoureuse et déterminée. Nous devons contrer l'infiltration du crime organisé dans nos ports.

Par exemple, Il nous faut aborder de front la question cruciale de l'embauche, l'accréditation de sécurité des employés des ports canadiens et de la réglementation qui l'entoure.

Il est donc temps de prendre des mesures fermes avec de nouvelles normes législatives pour remédier à cette situation.

1. C'est pourquoi nous proposons des mesures concrètes qui visent à assurer l'intégrité de nos ports, particulièrement **les processus de sélection et le système d'accréditation de sécurité, de tous les employés des ports canadiens. Et ce, en plus de revoir la réglementation qui les entoure.**

Dans ce contexte, **nous devons également aller plus loin en confiant cette tâche cruciale qu'est l'accréditation de sécurité, des employés des ports canadiens, aux services policiers**

Ainsi, nous pourrions garantir une vérification rigoureuse et impartiale des antécédents, tout en rendant plus ardue la tâche du vol de véhicules du crime organisé.

2. **Deuxièmement, il faut obliger les transporteurs à s'assurer que le contenu qu'ils transportent correspond au manifeste du conteneur.** C'est-à-dire qu'ils deviennent redevables du contenu qu'ils transportent.

3. **Troisièmement, il faut obliger l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à faire un certain pourcentage d'inspections aléatoires du contenu des conteneurs.**

À ce sujet, permettez-moi de saluer les engagements financiers du gouvernement envers cette agence dont le rôle est essentiel dans la lutte contre les vols de véhicule. Toutefois, permettez-moi de préciser qu'il serait intéressant d'envisager la restructuration de l'ASFC.

4. Enfin, il faut également renforcer les normes législatives auprès des constructeurs automobiles. Il faut en effet les obliger à améliorer les dispositifs de sécurité intégrés des véhicules.

Cela pourrait être, par exemple, l'obligation de mettre en place un système antidémarrreur personnalisé sur tous les nouveaux véhicules et d'instaurer un délai d'une heure ou plus avant qu'une clé puisse être reprogrammée.

Cela étant dit, il est important de reconnaître que renforcer nos normes législatives ne suffira pas. Il faut également:

- **Reconnaître l'importance cruciale du travail d'enquête et de renseignement des forces de l'ordre, en formant des équipes mixtes payées via une enveloppe budgétaire fédérale.**
- **Déployer des systèmes de repérage et des réseaux de surveillance efficaces sur nos axes routiers, inspirés par les pratiques observées aux États-Unis.**

- **Et continuer à sensibiliser la population aux mesures de prévention contre le vol de véhicules.**

Chers membres du comité, l'ADPQ recommande la mise en œuvre de ces mesures robustes dans les plus brefs délais.

Nous sommes fermement convaincus qu'en unissant nos efforts et en adoptant une approche multidimensionnelle, nous pourrions véritablement mettre un frein à cette hémorragie qu'est le vol de voitures.

Dans cette optique, l'ADPQ tient à insister sur l'importance d'une collaboration étroite entre les autorités compétentes, les industries concernées et la société civile pour garantir l'efficacité et la pérennité des mesures envisagées.

Ensemble, nous pouvons créer un environnement plus sûr pour nos communautés et dissuader les actes délictueux.

Je vous remercie.